



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti ouvrier
révolutionnaire et de l'Internationale ouvrière
révolutionnaire

Supplément FONCTION PUBLIQUE CPS n°66

8 octobre 2017

LE GOUVERNEMENT MACRON-PHILIPPE A DECLARÉ LA GUERRE AUX FONCTIONNAIRES

Pour bloquer son offensive,

dirigeants des fédérations de fonctionnaires :

- Prononcez-vous pour le retrait du programme « *action publique 2022* »**
- Boycotez le « forum sur les services publics » qu'il convoque pour associer les syndicats à son offensive !**
- Réalisez le front unique contre le gouvernement !**

L'ensemble des conquêtes des travailleurs et de la jeunesse dans le viseur du gouvernement

Il a commencé par les ordonnances de destruction du code de travail. Dès le 12 octobre, Macron propose de recevoir les organisations syndicales pour passer à la suite : la liquidation de l'assurance-chômage qu'il veut placer sous contrôle de l'État pour organiser la chasse aux chômeurs. Puis la fiscalisation de la Sécurité sociale avec l'augmentation de la CSG de 1,7 points, l'instauration d'un régime de retraite par points qui liquiderait le régime de retraite fonction publique garanti par l'Etat dans le cadre du Code des Pensions, l'introduction de prérequis et d'une réforme du bac afin de bloquer l'accès de la jeunesse à l'université.

Le programme du gouvernement Macron-Philippe, c'est de réaliser ce que les précédents gouvernements n'avaient pu mener à terme : liquider tous les acquis et les conquêtes de l'après-guerre. Dans tous les domaines et secteurs, la concertation bat son plein pour faire passer ce déferlement de contre-réformes. Voici ce que Macron a déclaré au *Point*, précisant : « *Aujourd'hui, quelqu'un qui vient d'une famille modeste, ou peu qualifiée, même avec un baccalauréat, n'a pas assez de chances de réussir. Voilà le drame que nous vivons !* ». Le président-banquier n'y va pas par trente-six chemins : hors des facs les jeunes d'origine populaire !

Le programme « action publique 2022 » est le concentré de la politique du gouvernement contre les fonctionnaires et la Fonction publique

La Fonction publique est en première ligne. Les fonctionnaires l'ont bien compris, ce gouvernement est leur ennemi. Dès le départ, le cap a été fixé avec la constitution d'un ministère de l'action et des comptes publics en lieu et place du ministère de la Fonction publique, ce qui indiquait d'emblée que la Fonction publique est d'abord un coût à réduire. Les premières annonces l'ont entièrement confirmé avec les 120 000 suppressions de postes programmées, la restauration du jour de carence et l'annonce du gel du point d'indice à compter de 2017.

Mais aujourd'hui il s'agit de passer au stade supérieur dans l'offensive contre les fonctionnaires avec le programme « action publique 2022 » détaillé dans la circulaire du 26 septembre :

c'est un plan de liquidation-privatisations des missions de service inédit qui est programmé avec la mise en place d'un comité d'experts « es privatisations » qui devra « *s'interroger sur l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique... ce qui pourra notamment conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions* ». En clair, établir un programme de privatisations et de liquidation de services publics. Il devra rendre sa copie dès la fin du premier trimestre 2018!

Ce programme de privatisations se double d'une offensive, elle aussi sans précédent, contre le cœur des garanties statutaires des fonctionnaires :

5 jours après la parution de la circulaire, Darmanin a précisé dans *Le Monde* : « *... "Nous allons d'abord regarder quelles doivent être les missions du service public au XXI^e siècle"... "A partir de là, la concertation sur la rémunération dans la Fonction publique sera ouverte. Elle se traduira (...) en prenant davantage en compte objectivement le mérite", a-t-il ajouté tout en rejetant « la formule d'aujourd'hui qui est celle de l'augmentation du point d'indice ».*

IL EN SERAIT TERMINÉ DES AUGMENTATIONS POUR TOUS GARANTIES PAR LA HAUSSE DU POINT D'INDICE, DU DROIT AU DÉROULEMENT DE CARRIÈRE A L'ANCIENNETÉ !

.../...

Le gouvernement s'appuie sur la concertation avec les directions syndicales pour faire passer son plan destructeur

Dès juillet, le gouvernement a invité les dirigeants des fédérations de fonctionnaires à s'associer dans une démarche de « co-construction » du « grand forum de l'action publique » qui a vocation à travailler en parallèle au comité d'experts « es privatisations ». Elles ont répondu présentes.

Une première réunion de concertation a eu lieu le 7 septembre où les directions syndicales ont validé cette initiative. Or « le grand forum » est ni plus ni moins que le cadre mis en place pour associer les directions syndicales à l'offensive contre le statut. Les thèmes pré-choisis, sur lesquels les forums auraient à travailler, sont du type « comment adapter le recrutement aux compétences nécessaires ? » La réponse à la question posée, le gouvernement l'a déjà : elle est fournie par Blanquer lorsqu'il annonce la volonté du gouvernement de passer à un recrutement des enseignants par le chef d'établissement.

IL EN SERAIT TERMINE DU DROIT A UN POSTE GARANTI PAR LA REUSSITE AU CONCOURS !

Ce serait la fin du recrutement statutaire, et dans toute la Fonction publique, la voie ouverte à l'instauration d'une gestion locale contraire aux statuts nationaux qui placerait les fonctionnaires sous la coupe de directions locales ayant tout pouvoir !

Si les directions syndicales persistent à vouloir participer au « forum sur les services publics », elles se rendent complices du gouvernement.

Les fédérations ont participé depuis juillet à la concertation qui a débouché sur la circulaire « action publique 2022 ». On en voit les résultats. Faudrait-il que les fédérations continuent dans cette voie ?

Or, quand les fédérations de fonctionnaires continuent à demander un « bilan de fond sur les missions », comme le fait la plate-forme unitaire d'appel au 10, n'est-ce pas répondre positivement à l'invitation de Darmanin d'ouvrir le dialogue sur les missions prépratoires aux privatisations ? De même, lorsque la même plate-forme unitaire aborde la question des rémunérations du point de vue de la compensation de l'augmentation de la CSG, n'est-ce pas prendre acte par avance de la hausse de la CSG, alors que la suppression des cotisations salariales et leur remplacement par la CSG conduit à la liquidation de la Sécurité sociale ? Lorsqu'elles déclarent que « les organisations syndicales seront très vigilantes sur la future réforme des retraites », n'est-ce pas acter le principe de l'instauration de la retraite par points, donc la liquidation de notre régime de retraite Fonction publique ?

Il faut tirer les leçons de la concertation sur les ordonnances

3 mois de concertation ont abouti à des ordonnances strictement identiques à celles prévues par le gouvernement dès le départ. De cette concertation, le gouvernement avait besoin sur les ordonnances, comme il en a besoin sur la Fonction publique, sur les retraites, sur la sélection à l'université. Voilà pourquoi Macron propose de recevoir les confédérations syndicales le 12 : il s'agit de les associer à la suite de l'agenda gouvernemental de destruction des acquis des travailleurs. Son objectif est d'empêcher que se réalise un front unique des travailleurs et de leurs organisations syndicales contre sa politique.

Michael Wamen, syndicaliste CGT de l'ex-syndicat Good Year, s'est prononcé pour que la direction de la CGT refuse de répondre à la convocation de Macron pour le 12, pour qu'elle boycotte cette réunion. Cette position est juste. Le rôle des directions syndicales n'est pas de s'associer à l'agenda du gouvernement. C'est de défendre les conquêtes et revendications ouvrières en organisant le combat pour défaire le gouvernement.

Les fédérations de fonctionnaires doivent rompre avec le gouvernement !

C'est pourquoi aujourd'hui les dirigeants des fédérations de fonctionnaires doivent refuser de s'associer à la concertation sur « le grand forum de la fonction publique » et le dénoncer. Elles doivent constituer un front uni pour exiger :

- **retrait du plan « action publique 2022 » !**
- **non à l'augmentation de la CSG ! Défense de la Sécurité sociale fondée sur des cotisations !**
- **augmentation des traitements en points d'indice pour compenser la hausse des prix en 2017 et rattraper la perte de pouvoir d'achat des années antérieure !**
- **non aux suppressions de postes, aux abandons de missions et aux privatisations !**
- **Macron, bas les pattes devant le statut, non au recrutement local, défense du droit au déroulement de carrière à l'ancienneté !**
- **non à l'instauration du régime de retraite par points ! Défense du Code des pensions et de la référence aux six derniers mois !**

Mais cette orientation, les dirigeants des Fédérations de fonctionnaires syndicales ne l'adopteront pas spontanément. C'est pourquoi, il faut s'organiser pour la leur imposer.